**CLC 29 cor Chaque être humain a le droit de refuser de tuer 14 000car**

**Rubrique : Pacifisme**

**« *Chaque être humain a le droit de refuser de tuer* »**

**Ils sont russe, ukrainien israélien : portraits de 3 jeunes qui refusent la guerre**

Vous n’entendrez pas parler d’eux dans les médias qui, jour après jour, documentent avec force détails les guerres en Ukraine et en Palestine. Et pourtant, ils existent bel et bien ces milliers de jeunes qui refusent de mettre l’uniforme et d’aller massacrer d’autres jeunes. Ils le font au péril de leur liberté et de leur vie ! La plupart ont fui leur pays pour échapper à la conscription, mais beaucoup d’autres restent, faisant valoir leur droit à l’objection de conscience. En effet, se déclarer objecteur de conscience est un droit fondamental. L’Assemblée générale de l’ONU a reconnu, le 20 avril 2000, que chaque citoyen avait le droit de se révolter contre toute autorité qui ordonnerait des actes qui seraient en contradiction avec ses convictions intimes. Un argument en faveur de la paix, d’autant plus percutant en temps de guerre. Portraits croisés de trois jeunes parmi ces résistants militants de la Paix, celui d’un russe, d’un ukrainien et d’un israélien qui ont refusé d’être mobilisés dans l’armée de leurs pays en guerre.

**Alexander BELIK, russe, 25 ans**

Il n’a jamais compris pourquoi on attendait de lui qu’il fasse son service militaire : « *Je voyais cela comme un travail pour lequel on payait des gens qui voulaient le faire, mais moi je ne veux pas le faire* ».A. Belik coordonne le mouvement des objecteurs de conscience en Russie. Il pourrait encore être appelé sous les drapeaux jusqu’à ses 27 ans. Mais pour l’instant, il est hors d’atteinte de l’armée russe depuis qu’il vit à Tallinn, la capitale de l’Estonie.

En réalité, il n’est pas si difficile de refuser le service militaire en Russie, car il existe un service civil. Jusqu’à récemment, il ne fallait, de toute façon, pas trop s’inquiéter de la conscription, admet Alexander : « *La plupart du temps, ils t’oublient* ». A. Belik a toutefois opté pour la voie de la confrontation : il voulait officialiser son refus. « *Je leur ai fait comprendre que j’étais un fauteur de troubles* ».Depuis sa conscription à l’âge de 18 ans, il s’est toujours présenté aux autorités militaires caméra au poing et a tout filmé. Il a écrit des plaintes pour signaler les dysfonctionnements de l’autorité au ministère de la Défense. « *Ils ont peur de moi car je connais toutes les lois auxquelles ils sont soumis* ». Pendant quatre ans, Alexander Belik a étudié le droit à Saint-Pétersbourg. Mais les connaissances dont il a besoin en tant qu’objecteur de conscience et activiste ne s’apprennent pas à l’université. Il les a acquises lui-même grâce à son travail en faveur des droits humains. Il poursuit désormais son engagement depuis l’étranger, d’où il aide d’autres Russes à se soustraire au service militaire. Alexander donne des conseils et des instructions. « *Chaque appelé doit rédiger des prises de position et nous leur montrons à quoi elles doivent ressembler* », explique-t-il. Sur leur site web, lui et ses compagnons de lutte ont rassemblé foule de matériels et de formulaires. Régulièrement, ils proposent des consultations en direct sur *YouTube et* expliquent aux gens les possibilités qui s’offrent à eux. « *Ce ne sont pourtant pas tous des pacifistes. Mais beaucoup refusent de s’engager parce qu’ils sont contre le régime de Poutine et ne veulent pas le soutenir* ».L’invasion de l’Ukraine par la Russie, en février 2022, a fait doubler le nombre de personnes qui refusent de faire leur service militaire. Elles font souvent appel à l’aide d’Alexander. « *Soudain, beaucoup de gens se sont souvenus qu’ils devaient encore faire leur service militaire* ».Mais en septembre, Poutine annonçait la mobilisation progressive de 300.000 réservistes pour grossir les rangs russes en Ukraine. La mobilisation partielle a réveillé l’inquiétude parmi les hommes en âge de se battre, y compris ceux ayant déjà effectué leur service militaire. Des centaines de milliers de Russes ont alors quitté le pays. Il y a bien des femmes dans l’armée russe, mais elles ne sont pas appelées, puisqu’elles sont toutes militaires de carrière. Les États membres de l’Union européenne (UE) ne sont pas encore d’accord sur la question de savoir si les déserteurs et les objecteurs de conscience russes doivent obtenir l’asile dans l’UE. Pour les objecteurs de conscience comme Alexander Belik, il était clair dès le départ qu’il devait quitter la Russie : « *Le 24 février 2022, j’ai décidé que, dans les années à venir, je ferais tout pour que le plus grand nombre possible de personnes refusent de servir dans l’armée russe* ».

**Yurii SHELIAZHENKO, ukrainien, 31 ans**

Il a trouvé le chemin du pacifisme dans les romans de science-fiction lorsqu’il était adolescent : « *J’étais impressionné par la manière dont l’absurdité de la guerre et de la violence était décrite et par l’idéal d’un monde pacifique. Quand j’ai réalisé que l’école nous enseignait une forme de patriotisme militaire, j’étais déçu et en colère* ». À l’époque, il avait écrit une lettre au président pour demander que l’armée soit supprimée : sans succès bien sûr. Depuis ses jeunes années, il est resté pacifiste avant de devenir un objecteur de conscience convaincu. Ce n’est pourtant pas si simple en Ukraine. Il n’existe pas d’alternative au service militaire, ni d’objection de conscience. Les objecteurs de conscience risquent des amendes et des peines de prison. Seuls quelques groupes religieux échappent à cette règle. Lorsque Yurii Sheliazhenko a été appelé sous les drapeaux, il a envoyé l’un de ses poèmes pacifistes au bureau de recrutement. Il a été déclaré inapte psychologiquement et a évité le service (sous réserve de mobilisation en cas de guerre). Aujourd’hui, le jeune homme est président du Mouvement pacifiste ukrainien et membre du Conseil d’administration du Bureau européen des objecteurs de conscience (EBCO). Il rédige des rapports, informe et aide d’autres Ukrainiens à se soustraire au service militaire par la voie officielle. Sans pots-de-vin donc, et au risque de conséquences juridiques : « *C’est la voie la plus difficile, mais nous soutenons les gens par un travail de relations publiques et des conseils juridiques* ». Yurii Sheliazhenko est titulaire d’un doctorat en droit. Il a également étudié la médiation et la gestion de conflits. Jusqu’à récemment, il enseignait dans une université privée à Kyiv(Kiev en ukrainien). Mais, depuis le début de la guerre, de nombreux étudiants ont rejoint l’armée. Ses heures de cours ont été fortement réduites avant d’être finalement supprimées. Au moins, cela lui laisse plus de temps pour s’engager dans le Mouvement pour la paix, dit-il. « *Je n’ai jamais rencontré plus de personnes pacifistes ni pris la parole lors de manifestations internationales que depuis le début de la guerre.* Pourtant, défendre le pacifisme en temps de guerre est chose difficile. « *Nous avons peu de ressources et nous travaillons dans un environnement hostile* », raconte Yurii Sheliazhenko. Depuis les premiers jours de la guerre, il reçoit des menaces et des insultes. Pourtant, il reste fidèle à ses convictions : chaque être humain a le droit de refuser de tuer. « *La violence engendre la violence. Nous ne devons pas devenir des monstres, même si quelqu’un nous attaque* ». Yurii Sheliazhenko s’oppose aussi aux livraisons d’armes des pays de l’OTAN à l’Ukraine. Il pense qu’elles ne feront que prolonger la guerre. Pour lui, la solution réside dans les négociations diplomatiques et les initiatives économiques. À long terme, c’est toute l’attitude envers la guerre et la paix qui doit changer de manière tout à fait structurelle, dit-il, par l’éducation notamment. Comme tous les autres hommes âgés de 18 à 60 ans, il n’a pas le droit de quitter l’Ukraine (une violation des droits humains et de la constitution ukrainienne, à l’en croire). Pour éviter d’être enrôlé dans l’armée, il essaie actuellement de s’inscrire dans une université à l’étranger. Mais son plus grand rêve est d’ouvrir un jour un centre de recherche et d’éducation à la Paix en Ukraine.

**Tal MITNICK, israélien, 18 ans**

Le 26 décembre, Tal a déclaré publiquement son objection de conscience au centre de recrutement de Tel Hashomer. Il a ensuite été arrêté et condamné à 30 jours de prison militaire. Il est le premier objecteur de conscience israélien à être emprisonné pour son refus de porter les armes et de tuer des humains, après le 7 octobre 2023. Depuis, il a été condamné à deux autres reprises et est toujours en prison, s'obstinant dans son refus de l'armée. Il a été rejoint depuis par deux autres refuzniks : Sofia Orr (en Israël, les femmes sont aussi soumises au service militaire) et Ben Arad, qui ont annoncé leurs refus de s'enrôler afin de protester publiquement contre la guerre à Gaza. Dans sa déclaration, Tal Mitnick a exprimé sa position contre les massacres de toute part : « *Il n'y a pas de solution militaire à un problème politique. C'est pourquoi, je refuse de rejoindre une armée qui croit que le vrai problème peut être ignoré. Le 7 octobre, la société israélienne a vécu un traumatisme sans précédent dans l'histoire du pays. Lors d'une horrible invasion, l'organisation terroriste Hamas a assassiné des centaines de civils innocents et en a kidnappé des centaines d'autres, des familles ont été assassinées dans leurs maisons, des jeunes ont été massacrés lors d'une rave et 240 personnes ont été kidnappées dans la bande de Gaza. Après l'attaque terroriste, une campagne de vengeance a commencé non seulement contre le Hamas, mais contre l'ensemble du peuple palestinien. Je refuse de participer à une vendetta. Bombardements aveugles de quartiers et de camps de réfugiés dans la bande de Gaza, soutien militaire et politique total à la violence des colons en Cisjordanie et persécution politique d'une ampleur sans précédent en Israël. Je refuse de croire que davantage de violence apportera la sécurité. Je ne veux pas participer à la perpétuation de l'oppression et au cycle de l'effusion de sang, mais plutôt travailler directement à une solution et c'est pourquoi je refuse de rejoindre l'armée. J'aime ce pays et ses gens parce que c'est ma maison. Je me sacrifie et je travaille pour que ce pays soit un pays qui respecte les autres, un pays où l'on peut vivre dignement* ».

\*\*\*

**En Russie**, les soldats sous contrat (souvent signé par contrainte) ne peuvent se déclarer objecteurs. Le refus de servir dans l’armée d’active est criminalisé. Celui qui refuse d’exécuter des ordres, pendant les hostilités, encourt une peine maximale de 10 ans de prison. *Go by the Forest* est l’initiative russe qui aide les Russes à se soustraire au service militaire, à éviter la mobilisation dans l’armée et à déserter. Elle a déjà aidé près de 30.000 personnes depuis le début de l’invasion massive de l’Ukraine et a assisté des centaines d’hommes dans leurs fuites vers des pays voisins de la Russie, pour échapper au front. C’est un projet vital pour tous les hommes russes qui refusent de massacrer le peuple ukrainien et de mener une guerre criminelle. On peut lire sur le site [*obsarm.info*](https://www.obsarm.info/spip.php?article648) qu’en mars 2024, les tribunaux militaires russes ont prononcé 684 condamnations dans des cas d’abandon non autorisé d’unité, soit 34 par jour ouvrable. C’est un record ! Le précédent datait de février 2024. En moins de deux semaines d’avril(\*), près de 300 verdicts ont été rendus. Au total, depuis le début de 2024, les tribunaux militaires ont été saisis d’environ 2.300 cas et, depuis le début de la mobilisation, près de 7.400 dossiers. La plupart d’entre eux se trouvent dans les régions de Moscou (496 cas), de Sverdlovsk (258) et d’Orenbourg (255). Les peines sont généralement prononcées avec sursis afin de renvoyer le soldat sur le front.

**En Ukraine**, environ 650.000 hommes en âge de servir dans l’armée ont déjà quitté le pays, la plupart en recourant à des stratagèmes illégaux. Il y a deux ans, les trains quittant Kiev pour l’Europe étaient remplis presque exclusivement de femmes, d’enfants et de personnes âgées qui demandaient l’asile. Aujourd’hui, écrit un correspondant de presse : « *environ un tiers des passagers du train dans lequel je voyageais étaient des hommes en âge de servir*». La nouvelle loi sur la mobilisation est entrée en vigueur en Ukraine, le 18 mai 2024. Elle oblige les hommes entre 18 et 60 ans à se faire enregistrer dans un centre de recrutement afin de pouvoir présenter des documents lors de contrôles policiers. Depuis lors, les hommes sont moins nombreux en ville…

**En Israël**, l’armée s'appuie presque essentiellement sur les réservistes. Les hommes doivent s’enrôler pendant 32 mois, les femmes 24. Ils sont ensuite mobilisables respectivement jusqu’à leurs 40 et 38 ans. Au lendemain des massacres du 7 octobre, l’armée a ainsi appelé plus de 360.000 personnes. Du jamais vu depuis la guerre qui a opposé l'État hébreu au Hezbollah, en 2006. Dans un pays qui compte environ 9,7 millions d’habitants, cela représente 4% de la population. Evyatar est un de ces « refuzniks » (néologisme venu de l’ex-[URSS](https://www.france24.com/fr/tag/urss/), qui désigne les jeunes qui refusent de faire leur service militaire obligatoire). Quand on lui parle d’avenir, le refuznik ne cache pas son pessimisme. « *Israël est dans une spirale de mort. La seule façon pour le sionisme de continuer à exister, c’est de ne pas reculer. Il deviendra si toxique qu’il deviendra impossible pour l’Occident de le soutenir. Peu importe qui sera le prochain premier ministre : Yaïr Lapid ?* [*Benny Gantz*](https://www.france24.com/fr/tag/benny-gantz/)*? Cela n'a pas d'importance. Ils sont pareils que*[*Benjamin Netanyahu*](https://www.france24.com/fr/tag/benjamin-netanyahu/) »*.* Mais pas question pour autant de fuir son pays. Comme son héros Oskar Schindler, l’industriel allemand qui a sauvé plusieurs centaines de juifs des [camps d’extermination nazis](https://www.france24.com/fr/20150414-israel-liste-schindler-proces-justice-oskar-shoah-seconde-guerre-mondiale-juifs), Evyatar veut se sacrifier pour sauver les autres. « *C'est la chose la plus héroïque qu'un homme puisse faire. C'est ce qui compte le plus pour moi. Il n'y a pas d'autre endroit au monde où je puisse le faire qu'en Israël. Ma place sera toujours ici* ! »*.*

*Jean-Paul GADY*

**Sources**

Magazine *AMNESTY* - N°111 - Novembre 2022

*France Info*

Groupe Limousin de L’Union Pacifiste

<https://wri-irg.org>

https://www.obsarm.info/spip.php?article527

site [obsarm.info](https://www.obsarm.info/spip.php?article648)